

SITG - Extrait de veille - Juillet 2020

La présente note de veille est produite par Chronos à destination des partenaires du Système d'Information du Territoire à Genève (SITG), dans le cadre de la mise en oeuvre de sa feuille de route.

La veille réalisée porte sur les réflexions, expériences et réalisations en cours dans des organisations similaires à celle du SITG et couvre les trois dimensions contenues dans la feuille de route :

- **A. Se positionner comme le tiers garant de l'information du territoire du Grand Genève.** Exemples de sujets traités : retours d'expérience actualisés d'organisations ayant affirmé ce rôle.
- **B. S'engager comme facilitateur de l'usage de l'information du territoire au service d'une gouvernance territoriale concertée.** Exemples de sujets traités : expérimentations en cours visant à faciliter l'usage et la compréhension des informations du territoire.
- **C. Agir en promoteur d'une information du territoire comme véritable bien commun favorisant la création et la redistribution de valeurs.** Exemples de sujets traités : donnée numérique comme bien commun, prospective appliquée aux SIG.

Les sujets pourront être amenés à évoluer selon les besoins et demandes des partenaires du SITG. Lors du premier comité directeur, une veille sur les expérimentations de jumeau numérique et sur l'actualité de projets smart city avait ainsi été demandée.

Smart City Mag n°31 “Jumeau numérique : quand la maquette 3D devient intelligente”

Article accessible en page 22 de ce [lien PDF](#)

- **Qu'est-ce qu'un jumeau numérique ?** Il s'agit de “représenter un territoire en 3D afin d'en simuler le fonctionnement”. Le jumeau numérique intègre donc, au delà d'une maquette 3D, un ensemble de données permettant d'obtenir une vision dynamique du territoire en modélisant ses activités et flux (circulation routière, consommation énergétique, température, qualité de l'air, etc).
- **Quel intérêt ?** Il est principalement utilisé dans la planification urbaine, par exemple dans des études d'impacts et d'arbitrage entre différents scénarios d'aménagement, dans le marketing territorial ainsi que dans la visualisation des grands projets urbains.
- Résumé des retours sur expérience :

A **Lyon** : un demi million d'euros a été engagé depuis 2012, dans un projet conçu d'abord à des fins de marketing territorial puis réorienté au service de la planification urbaine.

Plus d'informations :

- [Évolution du socle de données 3D de la Métropole de Lyon](#)

A **Rennes** : 2,5 millions d'euros ont été investis depuis 2017 afin de mener des expérimentations pour simuler les évolutions du territoire et anticiper ses besoins (ex : besoins en équipements scolaires dépendants de l'évolution de la population), mais également pour favoriser la collaboration inter-services ou encore le suivi et l'évaluation des politiques publiques.

Plus d'informations :

- [L'Usine Digitale - \[InOut 2019\] Un jumeau numérique pour la gare de Rennes. Mais pour quoi faire ? - Mars 2019](#)
- [Démonstrateurs Industriels pour la Ville Durable - Ouvrir le jumeau numérique de la ville aux innovations](#)

Retours sur le projet abandonné de Google à Toronto

Le 7 mai 2020, Sidewalks Lab (filiale de Alphabet, la maison mère de Google) a annoncé l'abandon de son projet urbain à Toronto. Pour gérer les données collectées dans le cadre du fonctionnement de ce quartier connecté, Sidewalk Labs (“SL”) avait fait plusieurs propositions intéressantes (et largement critiquées), sur lesquelles nous revenons ci-dessous.

Tribune de Jean-François Lucas sur le site du Hub Institute “Les villes de demain ne peuvent se faire sans la confiance des citoyens” - 30 juin 2020

[Cliquez ici pour accéder à l'article](#)

Pour son projet de Quayside (officiellement abandonné pour des raisons financières), SL a rencontré deux écueils majeurs : la défiance des citoyens à l'égard du devenir de leurs données personnelles, la difficulté des acteurs du numérique à devenir aménageur, résultat de la réalité de la complexité de la ville. Le *civic data trust*, tiers de confiance pour l'échange de donnée, conçu au fil du projet était pourtant intéressant et rappelle la nécessité d'embarquer les citoyens dans la gestion de leurs données.

Vice "Why Does Google Want to Hand Its Smart City Data to a Third Party 'Civic Data Trust?'", octobre 2018

[Cliquez ici pour accéder à l'article](#)

Le "data trust" imaginé par SL était une entité indépendante chargée de contrôler et de gérer l'accès (y compris pour SL elle-même) à toutes les données susceptibles d'être considérées comme un bien public. Pour accéder aux données, SL avait imaginé un formulaire d'évaluation impact, dont les résultats auraient été accessibles au public. Ce data trust était inspiré des modèles estoniens (diffusion de protocoles standardisés pour le partage de données entre acteurs privés) et barcelonais (administration par la ville d'un répertoire central des données).

Anna Artyushina, mémoire de recherche "Is Civic Data Governance the Key to Democratic Smart Cities? The Role of the Urban Data Trust in Sidewalk Toronto", mars 2020

[Article complet](#)

La notion de data trust a été développée (notamment par l'inventeur du web Sir Berners-Lee) pour permettre la gestion, par un tiers, de données se rapportant aux activités d'un groupe d'individu. Dans ce mémoire, l'auteure avance que le trust proposé par Sidewalk Labs ne peut en être qu'une version amoindrie, dans la mesure où :

- le fait de définir des données personnelles comme potentielles sources de valeur donne aux gestionnaire de ces données un contrôle trop fort sur les individus et leurs informations personnelles (allant là à l'encontre de la raison d'être du trust)
- Sidewalk Labs a peu à peu abandonné cette notion de "civic data trust" pour se réorienter vers un "urban data trust", moins axé sur la notion de gouvernance civique
- son cadre légal est peu clair, et ne correspond pas au droit canadien.

Centre for Free Expression, Natasha Tusikov,"Urban data" & "Civic data trusts" in the smart city", Août 2019

[Cliquez ici pour accéder à l'analyse](#)

Cet article revient sur la **notion de “données urbaines”**, proposé par Sidewalk Labs en octobre 2018 dans l’un de ses documents de cadrage du projet (“Digital Governance Proposals for DSAP Consultation.”).

Pour SL, les données urbaines sont “ancrées dans la géographie” et collectées dans l’espace public (à la différence des “transaction data”, données collectées dans le cadre de l’usage d’un site web ou d’un smartphone) ce qui rend difficile de recueillir le consentement informé des usagers quant à leur collecte et leur gestion. C’est là leur caractéristique principale et cela implique de mettre en place des protections supplémentaires des informations personnelles qu’elles pourraient contenir.

A cet effet, l’entreprise avait imaginé une signalétique visant à informer d’un coup d’oeil les usagers sur les données récoltées dans le lieu où ils se trouvent (voir image). Pour les détracteurs du projet, cette signalétique était insuffisante pour recueillir le consentement des utilisateurs.



These icons are initial prototypes of a visual language for signage in the public realm that alerts the public to the presence of a digital technology. The black hexagons express the purpose of the technology; the blue and yellow hexagons show how identifiable information is used; and the white hexagons display the entity responsible for the technology. Another white hexagon with a QR code and URL enables people to learn more. (Image: Sidewalk Labs)

Par ailleurs, la notion de “données urbaines” n’est pas reconnue dans le droit Canadien (qui distingue données personnelles - permettant d’identifier un individu - et données non personnelles). La création d’une nouvelle notion apparaît servir les intérêts de l’entreprise (qui peut la définir à sa guise) plutôt que la vie privée des usagers. La même critique est formulée dans l’article à l’égard du civic data trust, qui présente un cadre légal flou.

The Guardian “City of surveillance’: privacy expert quits Toronto’s smart-city project”, octobre 2018

[Lire l’article ici](#)

Un article assez complet revenant sur le partenariat public-privé élaboré pour superviser l’élaboration du projet d’aménagement de la friche industrielle de Quayside et nombreuses démissions d’acteurs proches du projet pour protester contre la gestion des données personnelles, dans un contexte de tensions entre l’entreprise et les activistes locaux.